



POUR QUELQUES MILLIARDS DE PLUS

Que ce soit dans les entreprises privées ou dans les collectivités publiques, les sous-effectifs, le manque de reconnaissance et de considération salariales, la sous-traitance à moindre coût, la détérioration des conditions de travail et la suppression d'emplois sont malheureusement à l'ordre du jour de nos agendas sociaux qui sont amplifiés par la crise sanitaire mondiale que nous traversons depuis plusieurs mois.

Plusieurs licenciements boursiers sont annoncés dans le privé chez Alinéa, Bridgestone... Les grandes manœuvres sont lancées dans les Groupes du CAC 40 afin d'accroître le profit des actionnaires et du monde de la finance et soi-disant pour lutter contre les appétits grandissants des entreprises chinoises et surfer sur la vague verte et écologique du moment et ses subventions européennes... avec le rachat des 29,9 % d'Engie dans Suez par Veolia ou le plan Clamadieu à Engie... **Tou-te-s les salarié-e-s qu'ils-elles soient du service public ou privé seront impacté-e-s ! Tous les statuts professionnels sont remis en cause, tous les usager-ère-s de l'eau, de l'électricité, du gaz, du traitement des déchets seront impacté-e-s financièrement, mais aussi dans les usages !**

Même dans ces jours sombres, où l'utilité et l'efficacité des services publics n'est plus à démontrer, que ce soit face au Covid 19 ou aux catastrophes naturelles, la lutte des classes reste plus que jamais d'actualité. Les travailleurs doivent intensifier les luttes en cours pour la sauvegarde de leurs em-

plois, leurs salaires, leurs conquits sociaux !

Face à la finance, les garanties collectives s'amenuisent, le Code du travail, attaqué, protège moins bien les salarié-e-s depuis la loi « El Khomri » et les statuts n'offrent plus la sécurisation des parcours professionnels. Les travailleur-se-s se mobilisent pour conquérir de nouvelles garanties collectives comme « le nouveau statut du travail salarié ».

Face aux attaques du capital, face aux attaques contre les statuts, **les fédérations CGT de l'énergie, des transports, de la construction, des métaux, des services publics et les syndicats CGT de Suez, Veolia et Engie, appellent les salariés et les agents, le 3 novembre à défendre leurs emplois et leurs garanties collectives au travers de la création de véritables services publics, notamment pour les activités de l'eau, de l'énergie et du déchet.**

Les fédérations CGT des Services publics, Mines Énergie, Métallurgie, Transports et Construction Bois Ameublement réaffirment qu'elles sont :

>> Pour la défense des salariés, du statut et des biens communs

>> Contre les fusions, les OPA, les privatisations destructrices d'emplois

SOYONS SOLIDAIRES ! MOBILISONS-NOUS LE 3 NOVEMBRE



Les Fédérations revendiquent un service public de l'eau et de l'assainissement, un service public de l'énergie et un service public des déchets avec à chaque fois un statut commun des salarié·e·s, qu'ils·elles soient dans une entité publique ou privée... afin que ces dernier·ère·s ne soient pas la variable d'ajustement des choix politiques, patronaux ou actionnariats.

Elles revendiquent le mieux-disant social dans l'intérêt des salarié·e·s et lutteront toujours contre le moins-disant social qui cherche à affaiblir les droits des salarié·e·s au profit des actionnaires et du monde de la finance.

Les collectivités locales fixent le prix de l'eau, de l'assainissement et de la collecte, du traitement et du recyclage des déchets.

Certaines collectivités ont fait le choix depuis toujours de gérer directement la production et la distribution de l'eau ou l'assainissement, ainsi que la collecte, le traitement et le recyclage des déchets. D'autres collectivités ont fait le choix de déléguer à des sociétés privées via un appel d'offres public. Nous demandons aux députés de modifier la législation afin que le volet social puisse être pris en compte lors d'un appel d'offres public et ainsi d'éviter que les salarié·e·s soient la variable d'ajustement lors d'un changement de délégataire.

Pourquoi les politiciens ne s'emparent-ils pas du sujet plutôt que de spéculer sur les pérégrinations des patrons des sociétés du CAC 40 ?

Pourquoi ne pas créer un Établissement Public National pour la gestion de l'eau et de l'assainissement en France ? Pourquoi ne pas créer un Établissement Public National pour la gestion des déchets en France ?

Ainsi nous ne serions plus soumis au dictat de la finance et des actionnaires qui pensent d'abord à percevoir des dividendes et à faire du profit plutôt qu'à défendre l'utilité collective, les biens communs et la préservation des ressources.

Toutes les infrastructures (usines d'eau potable, usines d'incinération, usines de traitement, stations d'épuration, canalisations, déchetterie, camions de collecte...) appartiennent aux collectivités et ces dernières ne peuvent pas être délocalisées dans un autre pays.

Même s'il s'agit d'une délégation de service public gérée par une entreprise privée, les infrastructures restent la possession de la collectivité, ainsi que tous les investissements et toutes les dépenses de renouvellement qui ont été réalisés... Il s'agit là d'activités de services et non pas d'activités industrielles qui malheureusement peuvent être délocalisées pour faire toujours plus de profits au détriment des salarié·e·s et de leurs familles qui vivent sur ces territoires.

Pour toutes ces raisons, les salariés des métiers de l'eau, de l'assainissement, de l'énergie et des déchets ne doivent plus être la variable d'ajustement des choix politiques et du monde de la finance.

Le 3 novembre 2020, nous appelons tous les salarié·e·s à se mobiliser et à manifester pour la création d'un service public avec un statut commun pour les activités de l'eau, de l'assainissement, de l'énergie et des déchets en France.

Nous appelons les salarié·e·s à se mobiliser pour améliorer leurs conditions de travail et obtenir des garanties collectives nouvelles, mais aussi pour que les citoyen·ne·s reprennent le contrôle des biens communs que sont la gestion de l'eau, de l'assainissement, de l'énergie et des déchets.

Pendant le confinement lié à la Covid, les invisibles sont devenus visibles, car ils permettaient le maintien d'activités essentielles à la vie de tous les jours... il est maintenant temps que cette réalité perdure dans le temps et que les salarié·e·s soient enfin reconnus à leur juste valeur !

L'ensemble des députés, des sénateurs, des maires et des présidents de communauté de communes doivent se positionner ouvertement pour un grand service public reconnu d'intérêt et d'utilité nationaux. **La CGT appelle ses syndicats et militant·e·s à se déployer dans tous les services et entreprises afin d'informer les salarié·e·s dans des assemblées générales pour débattre avec eux·elles des modalités d'action et d'amplifier ainsi la contestation sociale** pour mobiliser l'opinion publique et obliger le pouvoir et la classe politique à servir l'intérêt général, celui des usager·ère·s et non pas celui de la finance.

Construisons ensemble les services publics de demain, l'eau, l'énergie, les déchets et la transition énergétique ce sont les biens communs du peuple de France.

LE 3 NOVEMBRE

- **Exigeons la création de véritables services publics pour les activités de l'eau, de l'énergie et du déchet ;**
- **Opposons-nous aux licenciements des salarié·e·s de ces secteurs d'activités.**
- **Revendiquons la création de nouvelles protections collectives pour sécuriser les parcours professionnels des salarié·e·s du privé, comme ceux·celles du secteur public.**
- **Exigeons une meilleure prise en compte du dialogue social et des organisations syndicales.**

